CONSEIL D'ADMINISTRATION

611^e assemblée Version officielle

26 octobre 2021

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du Collège de Valleyfield, tenue à Salaberry-de-Valleyfield le mardi 26 octobre 2021, à compter de 18 h 30 par visioconférence et en présentiel au local AR-20.

Membres présents: Mesdames Lisha Ao (en présentiel), Ndiallo Aw Badji (à

distance), Francine Bélair (en présentiel), Véronique Boisvert (à distance), Lucie Chiasson (à distance), Christine Dufour (à distance), Chantal Lachance (à distance), Julie Lapointe (en présentiel), Ann Quesnel (en présentiel) et messieurs Éric Besner (en présentiel), Jean-François Bolduc (en présentiel), Alexandre Chabot (à distance), Jacques Daneau (à distance), Maxim Fortin (à distance), Jean-Claude Lecompte (à distance), Guy Niquette (à distance), Marc Rémillard (en présentiel) et Vincent Veilleux

(à distance)

Membres absents: Madame Suzie Vranderick

Invités (à distance): Madame Marie Barrette et messieurs Benoit Sauvé, Francis

Bernard et Sylvain Legoux

Secrétaire de l'assemblée : Madame Geneviève Boileau (accompagnée par lan André)

À 18 h 30, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Éric Besner, président.

1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Luce Chiasson et appuyé par Mme Julie Lapointe

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE

proposé.

1. Adoption de l'ordre du jour

- 1.1. Nomination de Mme Chantal Lachance au siège de parent d'étudiant(e)s
- 1.2. Nomination de M. Maxim Fortin au siège d'étudiant issu du secteur préuniversitaire et de M. Jacques Daneau au siège d'étudiant issu du secteur technique
- 2. Adoption du procès-verbal de la 610e assemblée régulière
- 3. Affaires découlant du procès-verbal
 - 3.1. Relance du secteur technique comparatifs des résultats
- 4. Correspondance

A-611 page 2

- 4.1. M. James-William Caron Démission
- 5. Dépôt du procès-verbal de la 940e réunion régulière du comité exécutif
- 6. Dépôt du procès-verbal de la 1^{re} réunion régulière de la commission des études pour l'année 2021-2022 tenue le 15 septembre 2021
- 7. Dépôt du plan de gestion des risques 2021-2022 et premier rapport de surveillance en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle
- 8. Sanction des études DEC et AEC / Approbation
- 9. CEEC 2e cycle d'audit Devis d'évaluation du Cégep de Valleyfield
- 10. Liste des membres de la commission des études / Adoption
- 11. AEC en logistique de transport / Adoption
- 12. Agrandissement des résidences étudiantes
- 13. Nomination au poste de régisseur au Service des ressources matérielles
- 14. Élections
 - 14.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections
 - 14.2. Élections aux fonctions de président et de vice-président
 - 14.3. Élections de membres du CA au comité exécutif
- 15. Points d'informations
 - 15.1. du Président
 - 15.1.1. Résultats du dernier sondage de satisfaction
 - 15.1.2. Assurance pour les membres du CA
 - 15.2. De la Direction générale
 - 15.2.1. Revue de presse
 - 15.2.2. Vins et causerie
 - 15.3. De la Directrice des études
- 16. Date et heure de la prochaine assemblée : 30 novembre 2021
- 17. Clôture de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

D'entrée de jeu, M. Besner souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration : mesdames Julie Lapointe et Chantal Lachance, ainsi que messieurs Jacques Daneau et Maxim Fortin.

1.1. Nomination de Mme Chantal Lachance au siège de parent d'étudiant(e)s

- M. Besner informe les membres du déroulement de l'Assemblée de parents qui s'est tenue le 6 octobre dernier. Considérant qu'il y avait seulement deux candidats et aucun autre participant apte à voter, il était impossible de tenir une élection. Il a donc été proposé, lors de cette assemblée, de procéder par tirage au sort. Ainsi, Mme Chantal Lachance a été nommée à titre de représentante de parent d'étudiant(e)s. Le procès-verbal de l'assemblée est déposé pour information aux membres.
- 1.2. Nomination de M. Maxim Fortin au siège d'étudiant issu du secteur préuniversitaire et de M. Jacques Daneau au siège d'étudiant issu du secteur technique
 - M. Besner remercie les deux étudiants de leur implication au sein du CA.

A-611 page 3

2 <u>Adoption du procès-verbal de la 610^e assemblée régulière</u>

Les membres du conseil prennent connaissance du procès-verbal de la 610^e assemblée régulière. Le nom de M. Vincent Veilleux sera ajouté à la liste de présences.

Il est proposé par Mme Francine Bélair et appuyé par Mme Ann Quesnel

A-611.2

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 610^e ASSEMBLÉE régulière soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 Affaires découlant du procès-verbal

Réf. A-609.10

M. Rémillard fait un état des demandes d'admission pour la nouvelle cohorte de soins infirmiers lancée au Centre d'études de Vaudreuil-Dorion. À ce jour, 12 demandes d'admission ont été dénombrées. Les portes ouvertes d'automne assureront une belle vitrine pour le programme d'études, ce qui laisse croire que ce nombre pourrait augmenter, en plus des autres efforts de promotion en cours.

Réf. A-610.09

M. Rémillard rappelle à ceux et celles qui n'auraient pas encore complété le formulaire des opérations entre apparentés de le faire dès que possible.

3.1 Relance du secteur technique – comparatifs des résultats

À la suite de sa dernière présentation lors de l'assemblée du CA du 28 septembre dernier, M. Éric Tessier, directeur des affaires étudiantes, a bonifié les diapositives 8 à 11. Les membres sont invités à en prendre connaissance pour information.

4 Correspondance

4.1 M. James-William Caron - Démission

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Rémillard en profite pour remercier à nouveau M. Caron de son implication comme représentant des étudiants pour le secteur technique, mais aussi comme membre du comité exécutif dans la dernière année. Une lettre de remerciements suivra prochainement de la Direction générale.

5 <u>Dépôt du procès-verbal de la 940^e réunion régulière du comité exécutif</u>

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

A-611 page 4

6 <u>Dépôt du procès-verbal de la 1^{re} réunion régulière de la commission des études pour l'année 2021-2022 tenue le 15 septembre 2021</u>

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

7 <u>Dépôt du plan de gestion des risques 2021-2022 et premier rapport de surveillance en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle</u>

M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, met en contexte la démarche et l'historique du dossier entourant le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.

Le Plan annuel et le rapport de surveillance sont tous les deux joints et sont déposés au conseil d'administration à la suite de l'avis favorable du comité exécutif lors de sa réunion du 12 octobre 2021.

La gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle nécessite d'identifier, d'analyser et d'évaluer les risques ainsi que de mettre en place des contrôles ou des mesures d'atténuation.

Cet exercice doit s'effectuer à toutes les étapes du processus de gestion contractuelle, de l'identification des besoins jusqu'à la fin du contrat, incluant notamment les risques de manquement à l'intégrité des membres des comités de sélection.

Le Cégep de Valleyfield adopte pour chaque année financière un Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.

Ce plan inclut:

- l'analyse du contexte dans lequel l'organisme public conclut ses contrats;
- l'appréciation des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, comprenant l'identification, l'analyse et l'évaluation de ces risques;
- les dispositions prévues pour le traitement des risques, y compris les mécanismes d'atténuation de ces risques;
- tout autre élément déterminé par le Conseil du trésor.

De plus, chaque plan de gestion des risques doit faire l'objet d'un rapport de surveillance et de revue du cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, dont le Conseil du trésor peut déterminer la forme et les modalités. Ce rapport doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme au plus tard quatre mois après la fin de l'année financière concernée.

En ce sens, pour le premier rapport de surveillance, le Cégep a formé un comité d'audit dont les membres étaient la directrice des communications, du développement institutionnel et des affaires corporatives (DACDIC) et le directeur des technologies de l'information (DTI). Leur responsabilité était de rédiger un rapport de surveillance et de formuler toute recommandation susceptible d'améliorer les pratiques au regard de la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.

A-611 page 5

Ce rapport inclut:

- la mesure des résultats de l'organisation à l'égard de la gestion des risques;
- la mesure des progrès et des écarts par rapport au plan précédent de gestion des risques;
- les résultats de la vérification de l'efficacité du cadre organisationnel de gestion des risques;
- la revue du cadre organisationnel de gestion des risques;
- tout autre élément déterminé par le Conseil du trésor.

À titre de dirigeant de l'organisme, le conseil d'administration adopte la Politique portant sur la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (SF-19-PO-03) et délègue au comité exécutif notamment les rôles suivants :

- Adopter le plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle et le déposer annuellement au conseil d'administration;
- Approuver le rapport de surveillance et le déposer annuellement au conseil d'administration.

Les recommandations issues du rapport du comité de surveillance, après audit du 8 juillet 2021, sont les suivantes :

- Pour s'assurer d'une efficacité et d'une appropriation adéquates de la Politique sur la gestion des risques, particulièrement auprès des gestionnaires et des employés, il apparait nécessaire d'ajouter une stratégie communicationnelle et une stratégie d'appropriation (ex. : présentations et formations aux diverses instances, boîte à outils (Questions/réponses, quizz, engagement écrit, etc.));
- 2) Pour s'assurer que la politique soit intégrée dans les pratiques courantes du Cégep, dans le but d'y développer une réelle culture de gestion de risques. Il faut s'assurer que les rôles et responsabilités des intervenants en matière de gestion des risques et les mécanismes de redditions de compte soient connus, compris et appliqués.

La Direction de services administratifs en assurera le suivi.

À la fin de la présentation, des questions entourant l'évaluation de certains risques sont posées et sur les mesures déployées pour y répondre, notamment entourant le risque de favoritisme, dans un contexte où le marché et la concurrence des entreprises sont plus limités que dans les grands centres. Sur cette question, M. Legoux mentionne que les mesures en place sont adéquates et que l'ajout de cadres au sein de la DSA, notamment un gestionnaire administratif qui assurera la gestion des approvisionnements, pourra certainement contribuer à solidifier le suivi des mécanismes et procédures en matière d'approvisionnement.

8 Sanction des études DEC et AEC – Approbation

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour 17 étudiants qui se voient décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

• un étudiant à l'hiver 2021:

A-611 page 6

seize étudiants à l'été 2021;

nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et la directrice des études à signer les

attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiants dont les noms apparaissent dans le document disponible

à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des

communications. Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 13 étudiants qui se voient

décerner un diplôme d'études collégiales (DEC)

- un étudiant à l'hiver 2016;
- quatre étudiants à l'automne 2020;
- un étudiant à l'été 2020;
- quatre étudiants à l'hiver 2021;
- un étudiant à l'été 2021;
- deux étudiants à l'automne 2021;

nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants méritants.

Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte et appuyé par Mme Ann Quesnel

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LA directrice des études à apposer leur signature sur les attestations d'études collégiales (AEC) de chacun des étudiants finissants. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 26 octobre 2021, disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ;

DE PLUS,

DE RECOMMANDER AU MINISTRE DE l'Enseignement supérieur, l'émission du diplôme d'études collégiales « DEC », aux 13 étudiants finissants dont les noms figurent dans le lot suivant : **VL2021101401**

ET DÉPOSÉ À LA DIRECTION DES ÉTUDES AINSI qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A-611 page 7

9 <u>CEEC 2^e cycle d'audit – Devis d'évaluation du Cégep de Valleyfield</u>

Le Cégep de Valleyfield entame une deuxième autoévaluation de son système d'assurance qualité dans le cadre du deuxième cycle d'évaluation de l'efficacité des collèges québécois lancé en 2019 par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC).

La CEEC est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner. La Commission a situé l'ensemble de ses travaux dans une perspective de soutien aux établissements d'enseignement collégial. Elle évalue la capacité des systèmes mis en place et la gestion qui en est faite à garantir la qualité dans les différentes dimensions de la mission des collèges. Le législateur a confié à la CEEC des pouvoirs de vérification et de recommandations concernant la qualité de l'enseignement collégial.

La rédaction du devis d'autoévaluation du système d'assurance qualité est la première étape de la démarche d'autoévaluation. Le devis présente le contexte dans lequel se situe l'enquête et les paramètres méthodologiques qui la guideront. Ultérieurement, le document sera joint au rapport d'autoévaluation qui découlera des travaux. La période d'observation qui sera analysée est de l'automne 2017 et à l'hiver 2021 inclusivement. La cueillette de données démarre en automne 2021 pour se terminer au printemps 2022. Il est prévu que le Cégep dépose son rapport d'autoévaluation le 25 novembre 2022 pour accueillir la visite d'audit au cours du trimestre d'hiver 2023.

Le devis a été approuvé par le comité d'autoévaluation du système d'assurance qualité qui s'est réuni le 5 octobre 2021, puis adopté en commission des études le 20 octobre. Il est maintenant soumis pour adoption au conseil d'administration.

À la fin de la présentation, quelques questions sont posées, notamment sur l'impact possible si des écarts importants sont observés. À cet effet, Mme Bélair précise que les travaux réalisés en amont par nos équipes et les sous-comités mis en place permettent d'avoir un portrait juste de la situation avant l'évaluation. De plus, cette démarche s'inscrit dans un esprit d'amélioration continue, et que si des recommandations sont partagées au Cégep, elles seront appliquées. En conclusion, elle précise que le devis est sensiblement le même que pour la visite précédente.

Considérant l'avis favorable du comité d'autoévaluation du système d'assurance qualité;

Considérant l'avis favorable de la commission des études;

Il est proposé par M. Vincent Veilleux et appuyé par Mme Chantal Lachance

D'ADOPTER LE DEVIS D'AUTOÉVALUATION DU système d'assurance qualité pour le deuxième cycle d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, en date du 26 octobre 2021.

A-611 page 8

10 Liste des membres de la commission des études / Adoption

En vertu du Règlement permanent relatif à la commission des études, il est établi que le conseil d'administration nomme les membres de la commission des études qui sont responsables de la coordination de programme. Ce faisant, le conseil est invité à procéder à la nomination d'un nouveau membre en remplacement de madame Mireille Clermont pour le programme Soins infirmiers.

Responsable : Émilie Daveluy-Trudel **Programme:** Soins infirmiers

Considérant l'avis favorable de la commission des études;

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte et appuyé par M. Jacques Daneau

DE NOMMER À TITRE DE NOUVEAU MEMBRE de la commission des études pour l'année scolaire 2020-2021, madame Émilie Daveluy-Trudel pour le programme Soins infirmiers.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 AEC en logistique de transport / Adoption

La Direction de la formation continue du Cégep de Valleyfield a récemment acquis, auprès du Cégep André-Laurendeau, une attestation d'études collégiales en logistique du transport permettant de former une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux besoins actuels et futurs du marché du travail. Ce programme, mis à jour en 2019, a été révisé à la suite d'une consultation auprès de représentants de soixanteseize entreprises du secteur de la logistique et d'experts enseignants. Par cette acquisition, la Direction de la formation continue se joint à un regroupement de cégeps offrant une AEC unique et réduisant ainsi la multiplicité des programmes offerts dans ce secteur d'activité.

Rappelons que le Cégep offre de la formation en logistique du transport depuis 2008, principalement dans la région de Vaudreuil-Soulanges, région qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée pour cette industrie. La demande de main-d'œuvre qualifiée ne cesse de croître sur le territoire et cela dans tous les segments : transport routier, ferroviaire, aérien et maritime.

Ce programme d'études préparera la personne à l'exercice de la profession de technicien en logistique. Au terme de la formation, le finissant sera en mesure d'effectuer des tâches liées à l'ensemble du mouvement des marchandises dans le monde en s'assurant d'un environnement efficace et bien structuré. Il pourra organiser ce transport en tenant aussi compte des différences interculturelles et d'une gestion serrée des coûts. La connaissance des mesures de protection des matières dangereuses et des mesures de sécurité contribuera au succès du mouvement des produits à l'international. Il pourra s'occuper de gérer toutes les étapes concernant le dossier d'un client tout en assurant un bon service à la clientèle.

La Formation continue souhaite procéder à l'implantation de ce nouveau programme de 1 245 heures dès la session d'hiver 2022. Ce programme sera offert à temps

A-611 page 9

complet, de jour. Notez que la collaboration financière de Services Québec est déjà acquise.

La Direction des études recommande au conseil d'administration du Cégep de Valleyfield d'adopter le projet d'AEC en logistique du transport.

M. Vincent Veilleux interroge Mme Barrette afin de savoir si cette AEC tiendra aussi compte des organisations publiques, notamment dans le secteur de la santé et des services sociaux, où ce type de besoin sera de plus en plus important. Mme Barrette propose que cela puisse faire partie d'une nouvelle analyse de travail en regroupant, par exemple, des entreprises du domaine public. Un suivi pourra être effectué à cet effet.

Considérant l'avis favorable de la commission des études du 20 octobre 2021;

Il est proposé par Mme Lisha Ao et appuyé par M. Jean-François Bolduc

A-611.11

D'ADOPTER LE PROJET D'AEC EN LOGISTIQUE du transport (LCA.DS).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12 Agrandissement des résidences étudiantes

D'ici 2029, selon les prévisions du Ministère, l'effectif étudiant du Cégep de Valleyfield augmentera significativement pour se situer à plus de 2 900 étudiants au campus principal (169 Champlain). À l'été 2021, le devis scolaire du Cégep est passé de 2 100 à 2 365 étudiants.

Selon l'étude des espaces que nous avons menée l'année dernière, avec les normes d'occupation actuelles du MES et l'ajout de certains programmes, il faudra, d'ici 2029, ajouter ou aménager les superficies nettes suivantes :

- Ajouter 3 656 m² et aménager 1 959 m² pour des classes et des laboratoires.
- Ajouter un plateau sportif de 5 554 m²

À la séance du Conseil d'administration du 2 février dernier, le directeur des services administratifs, M. Sylvain Legoux, présentait cinq projets de développement immobiliers.

Le 28 septembre dernier, une rencontre avec les responsables des infrastructures du MES a eu lieu pour discuter des solutions immobilières que nous envisagions pour répondre aux besoins de locaux en lien avec l'augmentation projetée de l'effectif étudiant. Notre plan a été bien accueilli et nous avons déposé depuis deux demandes de subvention. L'une pour l'aménagement du G-300 (1 500 m² pour 4 560 0000 \$) et l'autre pour l'amélioration des locaux de TGM par un agrandissement de l'aile G (850 m² pour 8 125 000 \$).

Le tableau suivant résume l'état d'avancement des cinq projets présentés à la séance du conseil d'administration du 2 février 2021 et discutés lors de la rencontre du 28 septembre avec le MES :

A-611 page 10

Projets	État d'avancement
L'agrandissement de la résidence du 150 Champlain (pavillon R).	Le dossier chemine bien à la Ville. Une dérogation mineure pour réduire les marges latérales a déjà été accordée le 8 septembre dernier. La demande de changement de zonage pour l'augmentation du nombre d'unités a reçu une recommandation favorable du CCU et devrait être entérinée par le conseil en novembre prochain.
L'aménagement de classes au G-300.	La demande de financement a été déposée au MES.
L'amélioration des locaux du Département de techniques de génie mécanique par l'agrandissement du Collège.	La demande de financement a été déposée au MES.
L'Agrandissement et l'aménagement de la surface occupée par le Collège dans son centre à Saint-Constant	Le 14 juillet dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, a confirmé la subvention. Les travaux s'effectueront à l'été 2022.
L'aménagement de laboratoires de soins infirmiers au centre d'études de Vaudreuil-Dorion en prévision du futur hôpital.	Les plans et devis sont faits, les travaux devraient être terminés en décembre prochain pour accueillir une première cohorte dès janvier 2022.

L'une des conditions pour l'avancement du dossier de l'agrandissement de la résidence du 150 Champlain (pavillon R) est l'obtention d'une autorisation d'emprunt de la part du ministère de l'Enseignement supérieur par le Cégep. Cette demande d'autorisation sera accompagnée d'un montage financier, des plans et esquisses préliminaires, documents déposés aux membres, pour ainsi démontrer la capacité du Cégep à assumer les coûts d'emprunt du projet.

Le projet permettrait aussi d'y accueillir la clinique-école en santé, qui est actuellement située au sein d'un local pour lequel le Cégep paie un loyer.

En conclusion de la présentation, M. Rémillard rappelle que la première phase de la construction de la résidence avait bénéficié d'une autorisation d'emprunt de 4,7 M\$, et le projet était beaucoup plus complexe puisqu'il comprenait l'achat de deux terrains nécessitant d'être décontaminés. La Fondation y était partenaire, mais ce n'est pas prévu pour cette nouvelle phase de construction. Toutefois, elle pourrait y contribuer en bonifiant, par exemple, les lieux par divers aménagements. Avec l'agrandissement, 80 nouvelles places seront ajoutées et l'actuel G-300 (résidences intérieures) sera transformé en salles de classe.

En conclusion, M. Legoux est très confiant que le MES puisse conclure rapidement le dossier. Il a déjà démontré un accueil très favorable au projet. Il assure également que le montage financier tient compte du contexte actuel de la pandémie où les coûts de construction sont à la hausse.

Considérant l'augmentation prévue par le MES de l'effectif étudiant d'ici 2029;

Considérant l'augmentation confirmée par le MES du devis scolaire du Cégep de Valleyfield à 2 365 pour l'année 2021- 2022;

A-611 page 11

Considérant la nécessité d'ajouter de nouveaux espaces afin de mener à bien notre mission;

Considérant que la résidence actuelle du G-300 a atteint sa durée de vie utile et que d'importants investissements devraient y être réalisés pour répondre aux besoins contemporains des étudiants;

Considérant l'intérêt de l'effectif étudiant d'avoir accès à des logements étudiants de qualité et l'évaluation faite quant aux besoins;

Considérant le montage financier du projet qui prévoit un emprunt à long terme remboursé, à même les revenus annuels de location de la résidence;

Considérant la mise de fonds de 1 000 000 \$ déjà prévu à même l'affectation du solde de fonds;

Considérant l'importance d'avoir des réserves pour des projets de développement;

Considérant que le projet est évalué à 7 300 000 M\$ et qu'en vertu de l'article 6 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le Collège doit obtenir une autorisation d'emprunt du ministère de l'Enseignement supérieur;

Il est proposé par M. Jacques Daneau et appuyé par Mme Ann Quesnel

D'AUTORISER DE PORTER L'AFFECTATION DÉDIÉE du solde de fonds au projet de résidence du 150, Champlain de 1 000 000 \$ à 1 600 000 \$;

ΕT

D'AUTORISER LE DIRECTEUR DES SERVICES administratifs à déposer une demande d'autorisation d'emprunt auprès du ministère de l'Enseignement supérieur selon le montage financier déposé, pour l'agrandissement de la résidence, d'une valeur totale de 7 300 000 M\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 <u>Nomination au poste de régisseur au Service des ressources matérielles</u>

Le 8 juin 2021, le conseil d'administration entérinait les recommandations contenues dans le document intitulé « Projet de Réorganisation administrative — Service de la formation continue, Direction des services administratifs et Direction des ressources humaines ». L'une de ces recommandations prévoyait d'abolir le poste temporaire de contremaître d'entretien spécialisé à la suite du départ à la retraite de son titulaire et de créer un poste de régisseur général des services communautaires et de l'entretien.

A-611 page 12

Conformément à la Politique de gestion du personnel d'encadrement, le Cégep a mis sur pied un comité de sélection afin de combler le poste de régisseur général. Le comité était formé des membres suivants :

- Sylvain Legoux, directeur des services administratifs;
- Robert Ranger, coordonnateur des ressources matérielles;
- Francis Bernard, directeur des ressources humaines:
- Éric Tessier, directeur des affaires étudiantes et représentant désigné du comité local des cadres.

L'appel de candidatures s'est tenu du 10 au 27 septembre 2021. La Direction des ressources humaines a reçu 11 candidatures desquelles quatre (4) personnes furent invitées à participer à une entrevue. Le comité de sélection a réalisé les entrevues le 13 octobre 2021.

Après analyse des résultats aux tests et entrevues, le comité de sélection a retenu la candidature de M. Alexandre Bolduc. Il s'agit d'une recommandation unanime du comité.

Détenteur d'un diplôme d'études collégiales en techniques de génie mécanique du Cégep de Valleyfield, M. Bolduc œuvre au sein de notre institution à titre de technicien en bâtiment depuis 2019. Il avait également occupé la même fonction de 2009 à 2011. De plus, M. Bolduc a occupé le poste de mécanicien industriel auprès de la compagnie Molson Coors Canada de 2011 à 2019.

Considérant que cette candidature rencontre les exigences définies au profil du poste, le comité de sélection recommande la nomination de M. Alexandre Bolduc au poste de régisseur général (services communautaires et de l'entretien) au Cégep de Valleyfield.

La date d'entrée en fonction est effective le 22 novembre 2021.

Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte et appuyé par Mme Lucie Chiasson

DE PROCÉDER À LA NOMINATION DE M. ALEXANDRE Bolduc au poste de régisseur général (services communautaires et de l'entretien) à la Direction des services administratifs, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel ainsi qu'à la Politique de gestion du personnel d'encadrement. La date d'entrée en fonction est effective le 22 novembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14 Élections

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections

Considérant que cette tâche est habituellement sous la responsabilité de la secrétaire de l'assemblée;

A-611 page 13

Il est proposé par M. Eric Besner et appuyé par Mme Francine Bélair

A-611.14.1

QUE MADAME GENEVIÈVE BOILEAU AGISSE COMME présidente et secrétaire d'élections.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.2 Élections aux fonctions de président et de vice-président

Le Règlement No 1 portant sur la régie interne du Collège stipule qu'aux charges de président et de vice-président sont éligibles les membres qui ne font pas partie du personnel du Collège et qui ne sont pas étudiants

Élection à la présidence

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mise en candidature à la présidence du conseil.

La candidature de : M. Éric Besner

Est proposée par : M. Jean-Claude Lecompte

Et appuyée par : M. Guy Niquette

Considérant qu'il n'y a aucune autre mise en candidature, la présidente d'élections met fin à la période de mise en candidature et demande à M. Besner s'il a de l'intérêt pour le poste. M. Besner confirme son intérêt.

La présidente d'élections déclare M. Éric Besner nommé à la présidence du conseil d'administration.

Élection à la vice-présidence

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mise en candidature à la vice-présidence du conseil.

La candidature de : Mme Lisha Ao

Est proposée par : M. Jean-Claude Lecompte

Et appuyée par : M. Guy Niquette

Considérant qu'il n'y aucune autre mise en candidature, la présidente d'élections met fin à la période de mise en candidature et demande à Mme Ao si elle a de l'intérêt pour le poste. Elle confirme son intérêt.

La présidente d'élections déclare Mme Ao nommée à la vice-présidence du conseil d'administration.

14.3 <u>Élections de membres du CA au comité exécutif</u>

La présidente d'élection rappelle que le directeur général, la directrice des études et le président siègent d'office au comité exécutif. La présidente

A-611 page 14

d'élections rappelle aux membres que l'assemblée du conseil d'administration doit élire deux de ses membres au comité exécutif, dont au moins un ne fait pas partie du personnel ou n'est pas étudiant.

Élection du premier membre au comité exécutif

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mise en candidature pour le 1er siège de membre du comité exécutif réservé à un membre externe.

La candidature de : Mme Lisha Ao

Est proposée par : M. Eric Besner

Et appuyée par : M. Jean-Claude Lecompte

Considérant qu'il n'y a aucune autre mise en candidature, la présidente d'élections met fin à la période de mise en candidature et demande à Mme Ao si elle a de l'intérêt pour le poste. Elle confirme son intérêt.

La présidente d'élections déclare Mme Ao nommée à la charge de membre du comité exécutif.

Élection du deuxième membre au comité exécutif

La présidente d'élections déclare ouverte la période de mise en candidature à la charge du second membre du comité exécutif qui peut être occupé par tout membre, de l'interne ou de l'externe.

La candidature de : Mme Suzie Vranderick

Est proposée par : Mme Ann Quesnel Et appuyée par : M. Eric Besner

Considérant qu'il n'y a aucune autre mise en candidature, la présidente d'élections met fin à la période de mise en candidature. Mme Vranderick avait manifesté son intérêt par courriel, avant l'assemblée, considérant qu'elle était absente au moment de l'élection.

La présidente d'élections déclare Mme Vranderick nommée à la charge de membre du comité exécutif.

15 Points d'information...

15.1 du Président

M. Besner propose aux membres de reprendre la tradition du repas de Noël. La date proposée serait le 20 janvier 2021. Il mentionne également avoir participé à la soirée Portes ouvertes, au campus principal, le 21 octobre dernier. Il a beaucoup apprécié l'événement, notamment la conférence entourant la transition secondaire-collégial. Il félicite toutes les équipes ayant contribué à ce bel événement. Finalement, il informe les membres qu'une première rencontre aura lieu le 30 novembre avec le comité gouvernance et d'éthique. D'autres informations suivront à cet effet. Il conclut en remerciant

A-611 page 15

les membres de leur confiance et il rappelle sa disponibilité pour répondre à leurs questions ou préoccupations.

15.1.1 Résultats du dernier sondage de satisfaction

M. Besner invite les membres à compléter le sondage de satisfaction après chaque séance. En suivi des commentaires exprimés, il propose que des suivis soient effectués pour améliorer la qualité du son pour les gens qui se branchent à distance.

15.1.2 Assurance pour les membres du CA

M. Besner invite les membres à prendre connaissance de la correspondance jointe, en suivi des questionnements émis lors de la formation portant sur la gouvernance, en septembre dernier.

15.2 de la Direction générale

M. Rémillard partage ses bons mots à l'égard de l'activité portes ouvertes et rappelle que d'autres dates sont prévues cet automne et cet hiver. Par ailleurs, il informe les membres que les taux de vaccination, tant chez les employé(e)s que chez les étudiant(e)s, sont excellents. Quant à la pénurie de maind'œuvre en santé et services sociaux, il rappelle que plusieurs efforts sont menés actuellement avec les équipes du CISSS de la Montérégie-Ouest afin de pouvoir déployer des actions rapidement sur le plan de la formation en soins infirmiers. De plus, il mentionne aux membres l'importance de compléter une formation entourant les violences à caractère sexuel. Des informations suivront par le biais de l'adresse courriel de la Direction générale. En conclusion, il souligne l'excellente performance de certaines de nos équipes sportives, notamment en soccer féminin.

15.2.1 Revue de presse

M. Rémillard invite les membres à consulter le document déposé.

15.2.2 Vins et causerie

Les membres sont invités à se procurer un billet, il reste une dizaine de billets. La capacité était établie à 160 maximum.

15.3 <u>de la directrice des études</u>

Mme Bélair fait un court bilan de la mi-session. Selon les propos rapportés à la récente commission des études, le constat est positif. Les étudiants sont très motivés et très contents d'être en présence. Elle fait aussi état des portes ouvertes qui selon elle sont aussi un franc succès. Autre succès important est celui du programme de tutorat qui s'offrira désormais dans d'autres écoles, dont l'école de la Baie-Saint-François. Elle mentionne aussi le retour des opérations à la clinique-école en santé. Finalement, elle rappelle que les demandes d'admission pour la nouvelle cohorte d'hiver 2022 en soins infirmiers se poursuivent.

M. Besner questionne Mme Bélair entourant le débat de la formation universitaire obligatoire en soins infirmiers. Mme Bélair rappelle que le gouvernement actuel s'est prononcé en faveur du maintien du DEC et qu'il

	A-611 page 16 souhaite plutôt que le programme de formation soit rehaussé et ravivé. Mme Bélair propose d'en faire une prochaine présentation éventuellement pour détailler davantage comment se fait l'élaboration des programmes. 16 Date et heure de la prochaine assemblée : 30 novembre 2021 La prochaine assemblée régulière aura lieu le 30 novembre à 18 h 30. 17 Clôture de l'assemblée Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités; Il est proposé par M. Jean-Claude Lecompte et appuyé par Mme Francine Bélair
A-611.17	DE CLORE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 19 h 59
	Éric Besner Président de l'assemblée GB/mjd PV CA611